PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

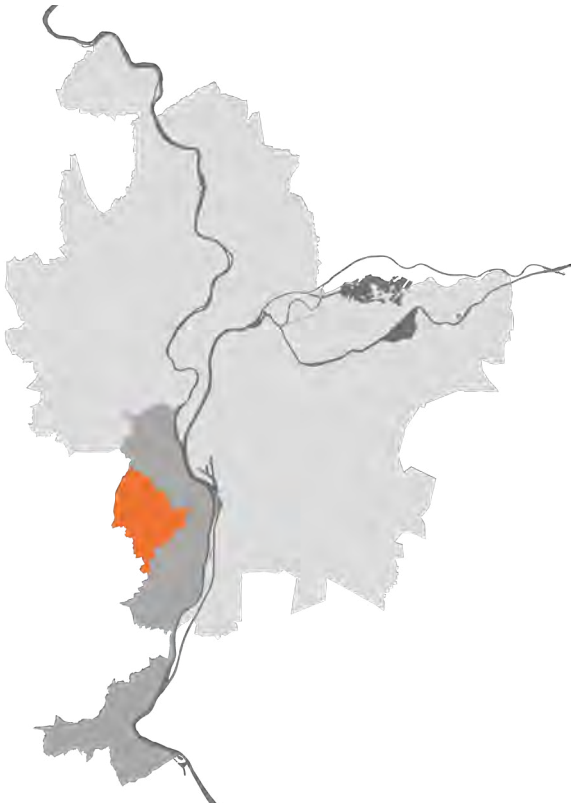
DECLINAISON COMMUNE

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

SAINT-GENIS-LAVAL

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux









GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

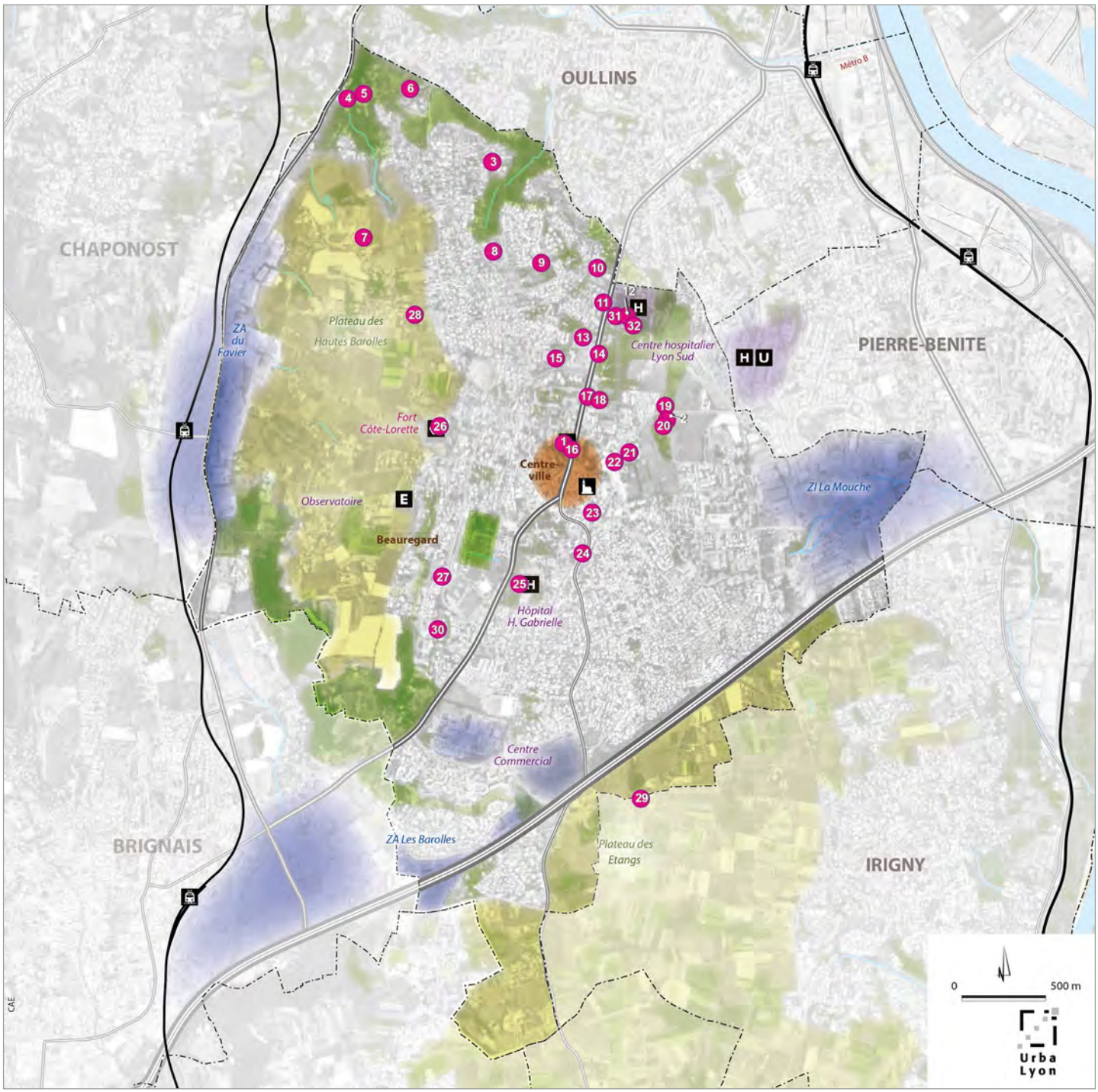
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION

- Centralité
- Agricole
- Economique
- Naturelle
- Equipement
- 25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES

- Lieu cultuel
- Mairie
- Fort et site militaire
- H Hopitaux
- U Université
- Lycée/Collège
- E Equipement
- Gare

1 Elément Bâti Patrimonial
114, avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Ancienne propriété d'Auguste Pignet

Valeurs :
- Social et usage
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent au nord du bourg et constituent une ceinture verte en entrée de ville.

- Il s'agit de l'ancienne propriété d'Auguste Pignet, propriétaire de la manufacture des papiers peints, située de l'autre côté de l'avenue Clémenceau.

- La propriété se compose d'une maison de maître implantée au milieu de la parcelle et d'un parc boisé, lequel est en partie loti à l'ouest par deux immeubles d'habitat collectif. Une partie des espaces verts a été minéralisée au profit des voies de circulation, mais l'est de la parcelle constitue toujours un parvis paysager qui met en scène la maison bourgeoise.

Le bâtiment n'est pas visible depuis l'espace public, étant masqué par la végétation.

- La maison se développe sur un volume imposant, quadrangulaire, composé de trois niveaux, cinq travées verticales en façade principale, organisée selon une composition centrale et une certaine symétrie ainsi que deux à trois travées en façades latérales (qui répondent plutôt à une règle de fonctionnalité et de distribution intérieure). La maison est coiffée d'un toit à quatre pans couvert de tuiles rouges.

- La maison possède une architecture soignée, avec quelques détails notables : encadrement des baies, balcon d'apparat avec garde-corps, frise colorée sous toiture, perron avec emmarchement… Un escalier de secours en colimaçon a été greffé à la façade est.

- La maison est circonscrite par un mur en pierre percé d'un portail à piles en pierre de taille et vantaux métalliques entièrement ajourés. Le mur a été sectionné en partie sud pour créer un accès aux collectifs situés à l'arrière de la parcelle. Cette section crée une rupture dans le linéaire bâti et déconnecte le pavillon qui était implanté en limite sud-est de la propriété.

- Ce petit pavillon, situé au n°116 de l'avenue Clémenceau fait l'objet d'un autre Elément Bâti Patrimonial.

- Cette propriété participe à la qualité de l'entrée de ville.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



2 Elément Bâti Patrimonial
37, chemin de Chazelles

Références

Typologie : **Corps de ferme**

Valeurs :
- Mémorielle
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment rural est un ancien corps de ferme, implanté parallèlement à la voie, dans un espace agricole. Il s'agit de l'ancienne ferme dépendant de la propriété « Les Clavelles », située de l'autre côté de la voie éponyme.

- Le bâtiment se compose d'un volume rectangulaire, développé dans la longueur et orienté à l'est, offrant une façade quasi aveugle sur le chemin de Chazelles. Il est coiffé d'une toiture à deux pans couverte de tuiles rouge. Le bâtiment est construit en pisé, typique des constructions rurales de cette époque.

- La façade côté est se compose d'une partie entièrement bâtie au nord tandis que le reste du volume comporte une sorte de galerie ouverte sur l'extérieur, coiffée d'un avant-toit soutenu par quatre colonnes en pierre de taille.

- Un lavoir est adossé dans l'angle sud. Il est surmonté d'un toit à deux pans, en tuiles queue de castor, en partie effondré et soutenu par une colonne en pierre.

- Ce bâtiment est un témoignage historique des constructions rurales qui accompagnent les grandes propriétés et servent aux activités des champs.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment rural et le lavoir attenant



3 Elément Bâti Patrimonial
38, chemin de Montlouis

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Le Milanais

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de trois bâtiments. Deux d'entre eux sont implantés le long la voie tandis qu'un autre se situe en limite latérale nord, perpendiculairement aux autres. Cet ensemble historique, construit en plusieurs fois, est daté du XV-XVIe siècle.

- Autrefois dans un contexte naturel, le domaine est aujourd'hui entouré de pavillons et une partie du parc a été lotie au profit de maisons individuelles.

- Il s'apparente à une maison forte, avec son entrée au caractère fortifié (portail en plein cintre à bossage, protégé par une bretèche ornée d'un écusson).

- Les bâtiments sont construits en pierre, non enduite et s'élèvent sur deux niveaux, voire un troisième sous comble. Les trois bâtiments en front de rue créent une continuité bâtie qui marque le paysage de la rue. Les façades principales sont tournées côté jardin, à l'ouest. Les bâtiments sont de facture modeste, sans ornementation particulière, traduisant leur caractère historique et fonctionnel. Le bâtiment le plus à l'ouest possède une tour ronde intégrée dans la façade nord. Le bâtiment le plus au sud possède en son centre un volume qui surpasse d'un niveau les autres constructions, servant ainsi de belvédère.

- Une succession de deux portails voutés permettent de passer de la cour nord à la cour au sud.

- Le parc se développe à l'ouest et au sud, où il possède un caractère beaucoup plus boisé. Il possède des boisements de qualité, notamment un sequoia.

- Cette ancienne grande propriété témoigne des anciens grands domaines qui jalonnaient la commune et du développement historique de Saint-Genis-Laval.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti composé des trois bâtiments

4 Elément Bâti Patrimonial

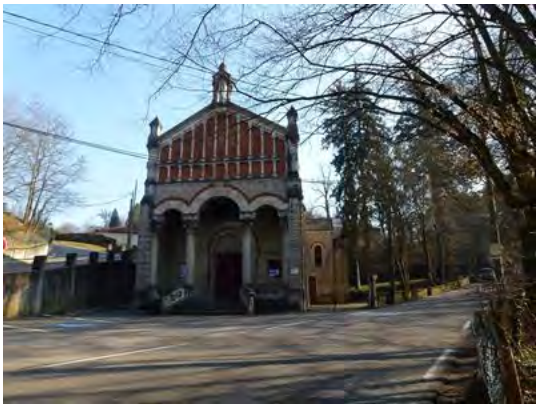
Angle des chemins de la Begonnière et de Beaunant

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Chapelle de Beaunant

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Source : *Chapelles des communes du Rhône*, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, 2007, Rhône le département.

- La chapelle paroissiale de Beaunant est considérée comme un « lieu magique ». En effet, c'est un lieu de culte et de pèlerinage, comme en témoigne la présence d'une grotte artificielle emplie d'ex-votos.

- Elle est située à proximité d'une rivière (une résurgence du Nant, dite source de la Vierge) et au carrefour des chemins de la Begonnière et de Beaunant.

- Plusieurs chapelles se sont succédées dans le même secteur, au carrefour de la route de Brignais et du chemin de Beaunant. Les premières mentions de la chapelle de Beaunant apparaissent dans un acte de donation antérieur à 1254. Puis à partir de 1286, elle appartient aux chanoines de Saint-Just. Elle est mentionnée pour la première fois comme chapelle de pèlerinage en 1308. Une pierre gravée, en réemploi dans un mur de la chapelle actuelle, indique qu'elle avait été reconstruite en 1519. Confiée à un reclus jusqu'au XVIIIe siècle, elle est vendue comme bien national en 1795 après la Révolution, elle fut pillée et détruite. Cependant la statue de la Vierge a été récupérée et un petit oratoire de fortune continuait d'attirer les pèlerins.

- Un particulier ayant offert un terrain de l'autre côté du chemin de Beaunant, une nouvelle chapelle a été construite en 1857 par Jean-Etienne Giroud. En 1862, l'édifice devient paroissial et se révèle rapidement trop petit. En 1884. Les architectes Claudius Jamot et Louis Corret sont chargés de son agrandissement. En 1939, l'abbé Maugé demande à l'architecte et orfèvre A. Cateland de refaire l'aménagement intérieur.

- Orientée sud-est, la chapelle est de style romano-byzantin : l'édifice de 1857 comprenait seulement une nef voutée d'arête, précédée d'un porche à trois arcs en plein cintre à claveaux bicolores de pierre et de brique et une abside en cul-de-four. En 1884, on ajoute un transept avec deux absidioles encadrant l'abside. Le pignon de la façade antérieure, garni d'une enfilade et colonnettes, a pris de la hauteur et de l'ampleur ; il est surmonté d'un clocheton abritant une statue de Vierge. Le clocher de plan carré se dresse au-dessus du chevet, qui est prolongé par une petite sacristie.

- La chapelle constitue un repère visuel dans le paysage, en raison de sa situation géographique au carrefour de deux voies, mais également de son architecture remarquable dans un contexte naturel.

Prescriptions

Elément à préserver : la chapelle



5 Elément Bâti Patrimonial
52 chemin de la Begonnière

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété est intégrée dans la trame verte. Elle se compose de plusieurs bâtiments implantés en retrait d'alignement et organisés selon un plan en U autour d'une cour commune.

- Les bâtiments ont été construits à différentes époques. Le cadastre napoléonien de 1822 (3P1677, section D dite de Lorette) atteste de la présence des dépendances à l'ouest et d'un bâtiment à l'est, de volume quadrangulaire. Une extension a donc été réalisée postérieurement au nord. Elle se démarque d'ailleurs par sa toiture brisée à forte pente.

- Les bâtiments s'implantent en terrasse, surplombant ainsi le vallon de Beaunant. La terrasse s'appuie sur un mur de soutènement en pierre qui marque le paysage du chemin de la Bégonnière.

- Les bâtiments sont de facture modeste, à l'architecture plutôt fonctionnelle. Ils se développent sur deux niveaux, sauf l'extension nord du XIXe siècle, qui possède un état supplémentaire développé dans la mansarde. Les façades principales de ce bâtiment se situent au nord et à l'est avec un soin particulier apporté au décor (encadrement des baies, chainage d'angle, bandeau, corniche, lucarne, toiture ardoise…). La dépendance située le plus à l'est possède un décor de brique en façade.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre et pisé, llequel est percé d'un portail avec un arc en anse de panier.

- La propriété s'inscrit dans un plus vaste réseau de grandes propriétés qui jalonnent la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti en U, les bâtiments attenant au mur, le mur et le portail



6 Elément Bâti Patrimonial
135, chemin de Moly

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Maison Valentin

Valeurs :
- Paysagère
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété est implantée dans le vallon de Beaunant. Elle se compose d'une maison de maître au volume imposant et d'une dépendance. Aujourd'hui implantée au milieu de sa parcelle, elle était à l'origine bordée par une voie (chemin de Francheville à St-Genis-Laval) comme l'atteste le cadastre napoléonien de 1822 (3P1677, section D dite de Lorette).

- La propriété a été remaniée. A l'origine, l'ensemble était complété au sud est à l'est par deux bâtiments, des dépendances, remplacés aujourd'hui par les murs de la cour. Toutefois, le principe d'organisation autour d'une cour clôturée a été maintenu.

- Le bâtiment principal se développe sur trois niveaux et l'équivalent de neuf travées verticales. Toutefois, la façade principale n'est pas réglée selon un axe symétrie mais répond plutôt aux besoins fonctionnels du bâtiment. Le bâtiment est de facture modeste, surmonté d'une toiture à quatre pans en tuiles.

- La maison est complétée par une dépendance qui se développe sur deux niveaux, selon un plan en L. Elle possède également une architecture modeste et fonctionnelle.

- L'ensemble est entouré de boisements qui offre un cadre de qualité.

- La propriété s'inscrit dans un plus vaste réseau de grandes propriétés qui jalonnent la commune et constituent une ceinture patrimoniale et paysagère de qualité.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison principale

7 Elément Bâti Patrimonial

Angle chemin de Beaunant / Chemin de Pressin

Références

Typologie : **Corps de ferme**

Nom : Lycée horticole de Pressin

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti d'origine rurale s'implante en plein cœur des terres agricoles. La présence d'une partie des bâtiments est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822 ; toutefois la propriété a été plusieurs fois transformée. Les constructions au nord sont plus tardives, bien que la partie principale au sud, organisée en U autour d'une cour végétalisée ait été remaniée (disparition du bâti en front de rue, ajout de tourelles…).

- Sous l'impulsion du Cardinal Maurin, Archevêque de Lyon, les salésiens de Don Bosco fondent en 1920 l'école d'agriculture de Pressin, dans la proche banlieue de Lyon. Ils vont mettre en valeur ce terrain de 22 hectares au milieu des champs pour former des jeunes aux techniques agricoles : élevage, jardinage, culture de la vigne et arbres fruitiers.

- Aujourd'hui l'ensemble bâti s'organise en deux sous-ensembles, développés sur deux niveaux et composés autour de cours :

  - Au nord, les bâtiments s'implantent à l'alignement de la voie, parallèlement et selon un plan en O. Ils s'organisent autour d'une cour minérale et close. Les constructions sont de facture modeste et de nombreux percements réguliers ont été créés dans la façade sur rue.
  - Au sud, les bâtiments s'implantent perpendiculairement à la voie et selon un plan en U ; la cour étant fermée sur rue par un mur percé d'un portail à vantaux ajourés flanqués de deux piles. Les bâtiments sont de facture plus soignée (corniche, feston de toiture, encadrement des baies, frontons, entablement…). Le volume à l'ouest possède côté cour deux tours carrées, demi hors-œuvre, coiffées de toitures pavillon couvertes d'ardoises.

- Un volume annexe de moindre hauteur se greffe et complète l'ensemble au sud.

- Autrefois, un jardin paysager accompagnait la partie principale à l'ouest. Aujourd'hui, il s'agit plutôt d'un espace végétalisé. Des bâtiments sont venus compléter l'ensemble pour les besoins de fonctionnement du lycée agricole qui a pris place sur le site.

- Cet ensemble bâti constitue un repère dans le paysage agricole du plateau des Barolles.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble principal en U et son mur de clôture avec portail



8 Elément Bâti Patrimonial
37, chemin de la Molinette

Références

Typologie : **Corps de ferme**

Nom : Pragomard

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété possède des origines qui remontent au XIVe siècle. Au XVe siècle, elle se compose d'une maison haute et basse, d'un colombier, de vignes, terres, prés et étang d'après les actes de ventes. En effet, en 1446, le fils de Guillaume de Banne, lequel est notaire à Lyon et propriétaire du domaine depuis 1404, fait don de la propriété aux Célestins, qui vendent le domaine par petits morceaux. En 1777, la famille Boullioud de Chanzieu achète la propriété et l'annexe à leur domaine de Lorette, situé plus à l'est.

- Sur le cadastre napoléonien de 1822 (3P1676, section D dite de Lorette) le domaine de Pragomard est constitué :

  - D'un bâtiment en longueur, perpendiculaire à la voie. Il est toujours en place aujourd'hui. Il s'agit d'un long corps de bâtiment, entrecoupé en son centre d'une tour carrée intégrée, d'une hauteur à peine supérieure d'un demi-niveau ;
  - D'une maison de taille plus imposante, organisée selon un plan en U et implantée à l'est du bâtiment cité précédemment mais connecté seulement à l'angle nord-est. Aujourd'hui cette maison a disparue au profit d'un retour d'équerre perpendiculaire. La maison venait jusque contre la cour, comme en témoigne aujourd'hui un mur d'enceinte percé d'une porte. Le bâtiment en retour d'équerre possède un portail fortifié, avec un arc surbaissé défendu par une bretèche.
  - La cour actuelle correspondait à l'époque à un carrefour dont l'une des voies menait en ligne droite à l'angle des actuels chemins de Lorette et de la Molinette.
  - Deux dépendances s'organisaient de l'autre côté de cet axe, telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui. Une voie se dressait entre les deux bâtiments, expliquant leur discontinuité, menant à l'est jusqu'à une autre voie descendant au sud le long des bâtiments du domaine de Lorette. La grange située au sud est la plus ancienne et date vraisemblablement du XVIe siècle. Elle s'élève sur deux niveaux sur cave, possède un portail avec arc surbaissé et une poutre peinte et armoriée. Au nord la grange date, semble-t-il, du XVIIe siècle. Elle s'élève sur deux niveaux et possède un portail cintré.

- L'ensemble des bâtiments est construit en pierre et pisé. Les constructions sont surmontées de toitures à deux pans, couvertes de tuiles.

- La propriété est circonscrite par un mur en pierre et galets du Rhône. Elle possède un portail concave à piles en pierre et remplissage de galets, qui obstruent l'ancienne ouverture.

- Les bâtiments s'accompagnent d'une grange clairière au nord, puis d'un espace boisé avec en son centre une pièce d'eau perpendiculaire à la voie.

- Cet ensemble est le dernier témoignage sur la commune de la distribution d'un important domaine agricole. Malgré des remaniements et agrandissements, la propriété a préservé son authenticité. Aujourd'hui, le site sert de centre équestre.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment en L et les deux granges à l'est



9 Elément Bâti Patrimonial
18, chemin de Lorette

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Domaine et chapelle de Lorette

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte.

- L'histoire de cette grande propriété remonte au XVe siècle, en lien avec la chapelle de pèlerinage édifiée à proximité. Le domaine s'est constitué progressivement, par le regroupement de propriétaires variés.

- La propriété se compose d'un grand parc boisé et de bâtiments implantés en milieu de parcelle. Le parc a subi une importante transformation avec l'aménagement dans les années 1980 de toute la partie nord au profit du lotissement de la Chapelle aux Paons. Le lavoir a toutefois été conservé et mis en scène dans un espace végétalisé, le long de l'avenue Paul d'Aubarède. La composition du parc paysager n'est plus lisible. Seule la partie sud du jardin a été globalement sauvegardée. La partie sud-ouest du domaine est aujourd'hui un jardin privé indépendant du château. Leurs propriétaires y ont aménagé un intéressant « jardin de l'Hermitage » riche de plusieurs centaines de variétés de roses anciennes et modernes, inscrit dans un environnement d'arbres séculaires, plantes vivaces et arbustes à fleurs.

- A l'origine, l'ensemble se composait de trois groupes bâtis, dont seuls les deux du site sont encore visibles :

  - La maison de maître, au sud, organisée selon un plan en L. La maison se compose de deux corps de logis perpendiculaire, un au sud et un autre à l'est (en partie reconstruit car il a brûlé en 1902. Il possède une facture soignée avec des détails architecturaux remarquables : modénature accentuée (encadrement des baies à crossettes, entablements, clés, frontons, corniche, bandeau, chainage d'angle, bossage continu en table…), toiture brisée, fronton triangulaire, corps central en façade sud flanqué de deux pavillons peu saillants, garde-corps ouvragé, lambrequins… L'architecture soignée avec une composition néoclassique est le fruit de remaniements du XIXe siècle. Le bâtiment s'élève sur trois niveaux, le dernier étant sous comble. Il est couvert d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles tandis que la toiture brisée est couverte de tuiles vernissées en queue de castor.
  - Au nord de la maison, se situait également un groupe bâti organisé tout autour d'une cour centrale. Aujourd'hui, seule la partie nord a disparu, la limite nord étant marquée par un mur d'enceinte, fermant la cour, percé d'un portail à encadrement en pierre. L'ensemble a subi un certain nombre de transformations agrandissement, embellissement, extension… L'aile au sud possède, quasi en son centre, une tourelle carrée surmontée d'une horloge avec clocheton en plomb (1714). Les bâtiments sont de plain-pied (voire un niveau supplémentaire sous comble). Le volume au sud a été prolongé ultérieurement par une orangerie, percée de trois grandes baies.
  - Enfin, encore plus au nord, se développait un dernier groupe bâti, organisé dans la même épaisseur que le deuxième, selon un plan en U (quasi O) comme l'atteste le cadastre napoléonien de 1822 (source : 3P1676, section D dite de Lorette) ou encore les photographies aériennes de la seconde moitié du XXe siècle (source IGN). Il a été démoli au moment de la création du lotissement.

- Un chemin longeait l'ensemble des bâtiments, à l'est.

- La propriété est fermée sur le chemin de Lorette par un mur-bahut avec grille barreaudée métallique offrant des vues sur le parc. Un portail monumental est situé en retrait du mur et se compose de hautes piles en pierre, de vantaux en fer forgé ajouré et est flanqué sur chaque côté d'une porte piétonne à encadrement en pierre. Deux bouteroues en pierre taille précèdent le portail. Deux tilleuls flanquent le portail et contribuent également à la mise en scène de l'entrée dans le domaine.

- Face au chemin de Lorette, devant l'entrée du domaine, se situe la chapelle de Lorette, construite en 1720. Au XVe siècle, la source était déjà connue et une chapelle de pèlerinage a été construite un peu plus tard, à coté, sous le vocable Notre-Dame de la Font ou des Fontaines, qui à la fin du XVe siècle devint une chapelle des Rogations. Elle aurait été construite sur le modèle de Notre-Dame de Lorette en Italie, donnant ainsi son nom au secteur. Endommagée par des infiltrations d'eau de la source, elle est démolie en 1674 et remplacée par un plus grand édifice l'année suivante. Elle a été

démolie à nouveau en 1720 par Benoit Renaud au profit d'un nouvel oratoire à l'extérieur du domaine de Lorette. C'était une chapelle de pèlerinage, sous le vocable de la Nativité de la Vierge et une chapelle funéraire pour les seigneurs de Lorette.

De plan rectangulaire, elle est coiffée d'un toit à deux pans et couverte de tuiles. Un fronton triangulaire couronne la façade est, lequel est flanqué en son centre d'un blason aux armes de Benoit Renaud. Le couronnement est sommé d'une croix en fer forgé à motif solaire.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, l'aile sud des dépendances (dont orangerie), le portail et la chapelle



10 Elément Bâti Patrimonial
1, chemin de Lorette

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : La Tassine ou les Essarts

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété était la propriété au XVIIIe siècle d'Odile-Joseph Guyot, conseiller du roi et notaire à Lyon. Il possédait le domaine avant la Révolution. Arrêté en 1794, la propriété est ensuite vendue comme bien national.

- L'ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments :

  - Une maison de maître composée de deux corps de logis, groupés en L, s'implante en front de rue, le long du chemin de Lorette. Les façades principales sont tournées côté jardin. L'aile est possède une architecture plus soignée, avec une hauteur légèrement plus importante grâce à la toiture brisée couverte d'ardoises (surélévation au XIXe siècle). L'architecture est modeste mais soignée en façade principale, présentant quelques détails remarquables : corniche, balcon à garde-corps ouvragé, modénature… La façade sur rue est beaucoup plus simple et fonctionnelle. Complétée par les dépendances à l'ouest, la maison structure fortement le paysage urbain, avec un long mur d'enceinte qui prolonge les bâtiments d'habitation.
  - Les communs, situés à l'ouest sont organisés tout autour d'une cour centrale et abritaient cuvage, écuries, logis de vigneron, lavoir.
  - Un autre bâtiment plus au sud des communs, se situe au cœur du parc. Il se compose d'un volume rectangulaire, développé sur deux niveaux, et complété par des extensions de plain-pied, postérieures au bâtiment d'origine. Le bâtiment possède en façade ouest, une tour arrondie intégrée, couverte d'une toiture polygonale en zinc.

- Les bâtiments s'accompagnent d'un parc paysager avec boisements et clairières. Seul un petit collectif est venu s'implanter au cœur du parc, qui garde ainsi son caractère remarquable.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre. Autrefois un grand axe menait au portail allée Marie-Antoinette. Aujourd'hui, l'entrée se fait par l'autre portail monumental en pierre de taille à bossage, chemin de Lorette. Le mur possède,à l'angle de la route départementale, une petite gloriette.

- Cette grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent au nord du bourg et constituent une ceinture verte en entrée de ville.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître en L, les dépendances accolées, le mur et le portail



11 Elément Bâti Patrimonial
36, avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître s'est implantée en milieu de la parcelle, en biais par rapport à la voie.

- Elle s'élève sur trois niveaux (le dernier sous comble) et se développe sur trois travées de large. Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles grises.

- La maison possède une architecture soignée, avec une modénature accentuée (bossage continu au rez-de-chaussée, corniche, chambranle mouluré, balcon à balustrade, lucarne à fronton…) et des détails remarquables (marquise en fer et verre, œil de bœuf, épis de faitage en zinc, garde-corps en ferronnerie…).

- Des dépendances sont situées en limite nord de la parcelle (bâtiment en longueur de plain-pied).

- La maison est précédée par un espace végétalisé, ponctué de boisements (deux arbres de part et d'autre du portail ainsi qu'un magnolia sont très visibles depuis l'espace public).

- La parcelle est fermée sur rue par un mur prolongé par un mur bahut avec grille métallique barreaudée. Il est percé d'un portail à piles et bouteroues en pierre avec des vantaux semi-ajourés métalliques.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

12 Elément Bâti Patrimonial
Avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Château de Longchêne - Hôpital Sainte-Eugénie

Valeurs :
- Social et usage
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande-propriété possède des origines qui remontent au moins au XVIIe siècle. Elle appartenait à Octavio Mey, négociant d'origine italienne, grande figure de la soierie lyonnaise et notamment inventeur du taffetas, qui la possédait comme maison de campagne. A la Révolution, le château est vendu comme bien national. En 1866, le domaine est acquis par les Hospices Civils de Lyon grâce à un don de l'impératrice Eugénie pour y fonder un hôpital. En 1869, est inauguré l'asile Sainte-Eugénie. En 1895, l'asile Paul-Michel Perret, annexe à l'asile Sainte-Eugénie, est réalisé au nord-ouest du château. Il se compose de deux ailes parallèles, composées d'un avant-corps central d'une travée de large, développé sur trois niveaux et flanqué de deux ailes latérales d'un niveau de moins. En 1979, ils fusionnent avec l'hôpital Jules Courmont et deviennent le centre hospitalier Lyon-Sud.

- Le château de Longchêne est un édifice oblong qui se compose d'un corps central de six travées développé sur trois niveaux, selon une composition symétrique. Il est sommé d'un fronton triangulaire et flanqué de deux ailes de trois travées chacune.

- Le château a subi de nombreuses transformations. Il a notamment été prolongé au sud par des bâtiments hospitaliers annexes.

- On note également la présence de dépendances qui fonctionnent avec le château :

  - Une petite maison carrée de facture modeste à l'ouest du château ;
  - Une ancienne grange à l'arrière, avec un ressaut de toiture au niveau du haut porche ;
  - Une dépendance de petites dimensions au sud-est du château, dite « théâtre ». Elle est de facture modeste mais avec quelques détails architecturaux comme la ligne faitière ouvragée, les lambrequins, ou encore les piles métalliques.

- Le château est accompagné d'un parc paysager en grande partie transformé. Toutefois, on observe la permanence de l'axe de symétrie partant du château, marqué par l'espace végétalisé qui le précède, et possède un bassin circulaire dont le parterre a été redessiné mais qui existe toujours.

- Cette ancienne grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent au nord du bourg et constituent une ceinture verte en entrée de ville.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ancien château Longchêne



13 Elément Bâti Patrimonial
52, avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Clos des Cèdres

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété marque l'entrée nord de la commune. Elle a été peu transformée et témoigne des anciens domaines qui jalonnaient la commune.

- Elle se compose d'une maison de maître implantée en fond de parcelle, au cœur d'un grand parc arboré.

- La maison, de plan carré, s'élève sur trois niveaux (le dernier sous comble) et trois travées verticales. Une toiture à quatre pans somme la construction, avec une couverture en ardoises. Des ressauts de toiture marquent les travées centrales des façades est et ouest (sous forme de toiture pavillon à l'est). La maison est flanquée au nord d'une tour carrée engagée. L'architecture est soignée, avec une modénature accentuée et des détails remarquables : usage de la brique pour les murs pleins, chainage d'angle, entablement, encadrement des baies, balcon d'apparat à balustrade et consoles ouvragées, bandeaux, corniche à denticule, fronton, œil de bœuf à moulure en zinc, garde-corps en ferronnerie, épis de faitage et girouette en zinc….

- La maison s'accompagne d'un grand parc paysager, avec des pièces d'eau : bassin circulaire à l'ouest de la maison et petite pièce d'eau à l'ouest.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé sur l'avenue Clémenceau d'un portail flanqué de piles en briques flanqué d'un mur bahut à grille barreaudée métallique aboutissant sur des piles caractéristiques par leur bichromie.

- Cette grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent au nord du bourg et constituent une ceinture verte en entrée de ville.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le portail



14 Elément Bâti Patrimonial
Avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Nom : Bâtiment l'Escale

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose d'une maison de maître qui présente deux parties d'époques différentes, dont une remonte au XVIIe et l'autre au XIXe siècle et d'un parc au nord-est, avec des boisements de qualité, très perceptibles depuis l'espace public.

- La maison de maître est implantée en front de rue. De plan massé, elle se développe sur trois niveaux, est couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles rouge et possède un traitement différencié entre les deux façades :

- A l'est, sur cour, la façade principale se compose d'un avant corps central d'une largeur de deux travées, flanqué de deux tours pavillons dans œuvre, larges de deux travées chacune, coiffées de toiture à quatre pans à forte pente, couvertes d'ardoises et d'épis de faitage en zinc.

- La façade sur rue est plus modeste. Elle consiste en un volume quadrangulaire de moindre hauteur. La façade à appareillage en pierre, est marquée par l'horizontalité, lié au rythme régulier des baies, au bandeau et génoises utilisées comme bandeau de toiture. Seuls les chainages d'angle contrebalancent par leur élan vertical.

- Des extensions, relativement peu qualitatives, sont venues se greffer ultérieurement au bâtiment originel.

- Des dépendances accompagnent l'ensemble au sud, organisées perpendiculairement à la voie.

- La maison est prolongée au sud par un mur d'enceinte, percé d'un portail monumental en pierre avec un arc cintré. L'encadrement se compose d'un bossage et est surmonté d'un fronton triangulaire en pierre. Les vantaux sont pleins et en bois.

- La maison possède un caractère structurant sur l'espace public, dans un environnement boisé où le bâti est plutôt en retrait d'alignement.

- Cette grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent au nord du bourg et constituent une ceinture verte en entrée de ville.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison (seulement le volume d'orgine) et le mur avec le portail

15 Elément Bâti Patrimonial
16, avenue de Gadagne

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande-propriété a perdu en lisibilité avec l'aménagement du parc à l'ouest par l'opération 52 chemin du Putet, constituée de trois immeubles collectifs.

- La maison de maître est implantée en milieu de parcelle, donc peu perceptible depuis l'espace public. Elle possède un volume massé, développé sur trois niveaux (le dernier sous comble) et possède un plan qui s'apparente à un T ramassé. La maison est coiffé d'une toiture multi-pans couverte de tuiles rouge. La construction possède une architecture simple mais soignée, avec quelques détails remarquables : entablement, balcon, oriel à terrasse, débord de toiture…

- La maison s'accompagne de dépendances à l'ouest, organisées en un bâtiment oblong développé sur deux niveaux.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pisé.

- L'entrée à la propriété se faisait par une longue allée plantée qui menait du chemin du Putet aux dépendances. Aujourd'hui c'est l'entrée à l'opération immobilière qui occupe le parc.

- Le parc était composé d'autres plantations régulières de boisements, encore lisibles aujourd'hui, notamment plusieurs platanes à l'est de la maison, dans l'axe de perspective. Ils mènent à un mur d'enceinte avec portail, qui communiquait avec une autre grande-propriété boisée, dont les bâtiments ont été démolis au profit d'une copropriété et d'une zone d'activité.

- Une masse boisée occupe la partie nord-est du terrain, portant une clairière. Le sud est également ponctué de boisements et clairières dont une avec un bassin ovale.

- Cette ancienne grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur d'enceinte au sud



16 Elément Bâti Patrimonial
116, avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Pavillon**

Nom : Pavillon Pignet

Valeurs :
- Mémorielle
- Historique



Caractéristiques à retenir

Source :
http://www.gadagne.musees.lyon.fr/index.php/history_en/content/download/4121/39038/file/zoom_papier_peint_panoramique.pdf

- Ce petit pavillon est implanté dans un tissu semi-continu, en front de rue. Il appartient à la propriété située plus au nord, propriété d'Auguste Pignet, propriétaire de la manufacture des papiers peints, située de l'autre côté de l'avenue Clémenceau. La création d'un accès aux immeubles situés à l'arrière de la parcelle dans le mur d'origine, créée une rupture dans la lecture de l'ensemble.

- Ce pavillon de 16 m² se compose d'un volume quadrangulaire, se développe sur un seul niveau et est surmonté d'une toiture à trois pans en léger débord. Il possède sur ses trois faces (la quatrième étant mitoyenne avec le bâtiment au sud) une grande baie marquée par un encadrement et un entablement.

- Sur les murs intérieurs, un papier peint à valeur historique a été découvert. Il s'agit d'un papier peint panoramique, représentant le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon. Cette tapisserie date de 1840 et est attribuée à la manufacture Pignet, une entreprise locale.

- Ce papier peint se composait à l'origine de 32 lès différents, d'une largeur de 0,53 m et d'une hauteur de 2,06 m, soit un panorama de 17 mètres : 5 lès manquent à l'ensemble du musée Gadagne à Lyon et 19 sont exposés dans une salle du musée. « Il est exceptionnel par son sujet industriel. Au XIXe siècle, en effet, les papiers peints panoramiques évoquent plus volontiers des scènes historiques, bibliques ou mythologiques, ou encore des paysages champêtres ou exotiques qui suscitent le rêve et l'évasion. Les papiers peints à motif ferroviaire sont extrêmement rares : celui-ci fait partie des quelques précieux exemplaires répertoriés en France. L'ensemble des lés de ce papier peint panoramique décrit les paysages qui jouxtent la ligne de chemin de fer entre Lyon et Saint-Étienne, première ligne de chemin de fer à vapeur française, construite entre 1826 et 1832 sous la direction de l'ingénieur Marc Seguin (1786-1875). Elle permet l'acheminement des produits industriels et le transport de voyageurs.

- Le papier peint est imprimé par la manufacture Pignet, à Saint-Genis-Laval : dans cette ville, un exemplaire de la même série est encore conservé aujourd'hui, en place dans le Pavillon Pignet, demeure de la famille. C'est probablement cette dernière qui en a choisi le thème, en fonction des modes et des événements marquants du moment. Les dessins, non signés, sont créés par des artistes peintres, puis gravés sur des planches en bois de poirier, plus petites que les lés. A chaque couleur correspond un passage. On comprend la complexité du procédé quand on voit cet ensemble "Chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon", réalisé en camaïeu bistre de cinq couleurs à la planche : blanc, gris, ocre, beige et noir. En 1836, pendant le laps de temps nécessaire à la fabrication du papier peint, une lithographie est réalisée afin de contribuer à sa promotion. La reproduction à échelle réduite, accompagnée d'un texte descriptif, est confiée au revendeur, qui l'utilise pour faciliter le choix de son client [...] Ce papier peint décore sans doute les salons d'industriels admiratifs du progrès technique et de ses inventions. Jusqu'à la moitié du XIXe siècle., les papiers peints - introduits en France au début du XVIIe siècle pour remplacer les onéreuses tentures murales - restent l'apanage des familles riches, même s'ils sont moins chers que les tentures en soierie. Si l'on ne connaît pas le nombre d'exemplaires qui en ont été imprimés, on estime à un minimum de 150 le seuil de rentabilité de ce type de papier peint en grisaille ».

Prescriptions

Elément à préserver : le pavillon

17 Elément Bâti Patrimonial
27, avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent au nord du bourg et constituent une ceinture verte.

- Elle se compose d'une maison de maître implantée en front de rue, parallèlement à la voie. Elle s'élève sur trois niveaux, dont un sous comble. La façade principale est orientée à l'est, côté jardin, tandis que la façade sur rue est quasi aveugle.

- La maison, de plan quadrangulaire, est surmontée d'une toiture à quatre pans avec plusieurs ressauts de toiture et couverte de tuiles rouge. La toiture est en débord, soutenue par des consoles en bois. Un feston de bois ouvragé est présent sur toute la toiture.

- La façade nord de la maison est flanquée d'une tour engagée, surmontée d'une sorte de toiture en poivrière à lucarnes, couverte d'ardoise.

- La maison est de facture modeste mais possède une architecture soignée, rythmée par les balcons à garde-corps en bois. Les baies sont soulignées par des encadrements à clés.

- Le bâtiment s'inscrit dans un grand parc composé de clairières et masses boisées, qui est circonscrite par un mur d'enceinte.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et le mur sur l'avenue Clémenceau.



18 Elément Bâti Patrimonial
15, rue de l'Haye

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte.

- Elle se compose d'un ensemble bâti implanté en front de rue ainsi que d'un parc paysager et boisé.

- L'ensemble bâti se compose d'un corps de logis en U, implanté parallèlement à la rue de la Haye, composé de deux retours perpendiculaires aux extrémités. Il s'agit du corps de logis principal, organisé en U autour d'une cour plantée d'un arbre en son centre. Des extensions de plain-pied complètent l'ensemble (dont un espace type jardin d'hiver/véranda à pan coupé et toiture terrasse).

- Il se prolonge au sud par un autre volume, implanté perpendiculairement à la voie également. Il s'agit des anciennes dépendances. Elles sont connectées à l'ensemble au nord par un petit volume percé d'un porche à encadrement en pierre et vantaux en bois. Elles offrent un pignon aveugle sur rue.

- L'ensemble est de facture modeste, correspondant à une architecture plutôt fonctionnelle. L'élément le plus notable est le portail monumental implanté en façade ouest du linéaire bâti. Il se compose d'un encadrement à bossage et clé surmonté d'un entablement flanqué de deux pignes valant couronnement. Les vantaux sont en bois à pentures ouvragées.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé d'un portail au nord de la rue la Haye. Il donne accès au parc, et mène par une allée plantée de platanes à la maison.

- Cette propriété participe au paysage de la rue de l'Haye, avec un caractère structurant grâce aux murs d'enceinte et à ses boisements de qualité en arrière-plan.

Prescriptions

Elément à préserver : le corps de logis principal en U, le volume à porche et le mur le long de la rue de l'Haye.



19 Elément Bâti Patrimonial

32, rue Francisque Darcieux

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : La Martinière

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte. Elle fait écho à la propriété des Clavelles située au sud de la rue F. Darcieux, chemin de Chazelles.

- Cette grande propriété dont les origines remontent au XVIIe siècle se compose d'un ensemble bâti et d'un parc paysager.

- Le plus ancien propriétaire connu date de 1668 mais à cette époque le tènement n'est pas encore unifié. En 1690 la propriété fut vendue à M. Gérard de la Martinière, marchand lyonnais. Le domaine resta dans la famille jusqu'en 1745, jusqu'à ce que François de la Martinière, chanoine de l'église Saint-Nizier et vicaire général, le transmette aux enfants du comte J-F Rostaing. Le domaine est vendu en 1791 à Antoine Richoud qui installe une manufacture de papier peints. Après une suite d'héritages, la Martinière est acquise en 1861 par Apolline Dumas.

L'ensemble bâti se compose de plusieurs corps de bâtiments :

- Au sud, un corps de logis pour les maîtres du domaine s'implante perpendiculairement à la voie et en retrait d'alignement. Il se compose d'un volume oblong, développé sur six travées en façade principale, contre trois en façade latérale et s'élève sur trois niveaux. Il est couvert d'une toiture à quatre pans à tuiles. De facture modeste, le bâtiment possède une architecture soignée.
- Au nord, une aile prolonge le premier ensemble, vers le nord. Développée sur deux niveaux seulement, elle s'étend sur une quinzaine de travées verticales. De facture modeste, le bâtiment répond à une architecture fonctionnelle.
- Entre les deux volumes, s'implante un bâtiment parallèle à la rue, en équerre par rapport à la maison de maître. Il a été ajouté postérieurement aux deux premiers volumes.
- L'ensemble est complété à l'ouest par des dépendances implantées perpendiculairement à la voie et connectées aux volumes principaux par un retour d'équerre au centre. Elles viennent s'implanter en front de rue.
- Une chapelle s'adosse contre le mur d'enceinte au sud, avec lequel elle fait corps. C'est un petit édifice coiffé d'une toiture à six pans et à forte pente. La nef est à peine plus longue que l'abside qui a trois pans et est éclairée de fenêtres cintrées à vitraux. L'arc en plein cintre de la porte d'entrée est encadré de pilastres ionique. La façade ouest est également percé d'un oculus à encadrement en pierre.

- L'ensemble bâti s'accompagne d'une importante terrasse bordée sur sa partie centrale par une balustrade de pierre et offrant de vues remarquables sur les paysages environnants.

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail à encadrement en pierre de taille avec entablement et surmonté de chapiteaux.

- Un parc paysager entoure la maison avec différente pièce de composition, clairière et masse boisée notamment. Le tracé du parterre, devant la maison à l'Est repose sur un plan en croix avec en son centre un bassin rond avec son jet d'eau. Un puits constituant un édicule carré est situé dans les jardins à l'Ouest de l'aile des communs. Le tènement situé au nord du jardin est constitué d'un grand pré avec un étang enserré de plantations ripisylves en limite est du tènement. Une grande allée plantée mène du mur nord de la propriété au centre de l'ensemble bâti.

Prescriptions

Eléments à préserver : les volumes de la maison de maitre, des dépendances au nord, de la chapelle, une partie du mur d'enceinte au sud avec le portail.



20 Elément Bâti Patrimonial
55, chemin de Chazelles

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Les Clavelles

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte. Elle fait écho à la propriété de la Martinière située au nord de la rue F. Darcieux.

- Le nom de Clavelles viendrait du nom des époux Clavel, qui étaient propriétaire au milieu du XVIe siècle. Du début XVIIIe siècle à 1752, date de sa mort, Denis Picault banquier en est le propriétaire, puis il appartient à sieur Roffavier au XIXe siècle (le nom de clos Roffavier apparait sur le cadastre napoléonien).

- Il se compose d'une maison de maître, de plan rectangulaire, orientée à l'est. Elle s'implante en retrait d'alignement, mise en scène par une cour minérale qui la précède. Le bâtiment se développe sur trois niveaux, cinq travées verticales en façade principale, contre quatre sur la façade latérale. La maison est coiffée d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles rouge. Elle possède une architecture modeste mais soignée, et en partie végétalisée par une végétation courante en façade.

- Un second bâtiment complète l'ensemble, au nord-est de la route. De plan massé, il se distingue par sa façade sud orné au premier étage de trois bas-reliefs représentant des jeux d'enfant, coiffés d'un fronton triangulaire à génoises.

- Une orangerie percée de six verrières cintrées est située dans le parc.

- L'ensemble est complété de boisements de qualité qui entoure les bâtiments. La maison de maître, située en bordure de route possède une cour bordée au sud par un mur en pierre de taille, séparant la cour et le parc : un bassin polygonal orné d'un jeu de grasses moulures y est adossé. Le parc du domaine, clos de murs le long du chemin de Chazelles, s'étendait au sud de la maison de maitre, le nord étant réservé au potager.

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre percé d'un portail à piles en pierre de taille et vantaux métalliques semi-ajourés. Il est complété par une porte piétonne de même facture.

- Le domaine était complété du chemin par une ferme et un lavoir, dépendances de la propriété, dont l'entrée est située face au portail de la maison de maître.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maitre, le pignon sud du second bâtiment, le mur et le portail



21 Elément Bâti Patrimonial
9, rue Francisque Darcieux

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Institut des frères Maristes du Montet

Valeurs :
- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte. Elle fait écho aux propriétés des Clavelles et de la Martinière situées de part et d'autre de la rue F. Darcieux.

- La Congrégation des Petits Frères de Marie devint propriétaire en 1853 de l'ancien domaine du Montet dont les origines remontent au XVIe siècle. Elle décide d'en faire la maison-mère. L'architecte Bresson fut alors chargé de la construction de bâtiments pour l'administration générale (le Régime) et le Noviciat (ailes Nord et Est) qui furent achevés en 1858. En 1863 Bresson construit à l'Ouest un troisième corps de bâtiment et une chapelle (entre 1864 et 1866). Mise sous séquestre par l'Etat en 1903, la maison est rachetée en 1925 par les Maristes. La Congrégation se rend célèbre à partir de 1869 par la fabrication de l'Eau d'Arquebuse de l'Hermitage ce qui engendre des aménagements locaux et des agrandissements en 1893. La fabrication de l'Arquebuse cesse en 1962, les installations n'ont pas été entièrement conservées. Le château du Montet, qui fermait la cour au Sud, a été démoli en 1966, et a laissé place à un espace libre, ouvrant la cour sur le parc. Depuis 1970 une partie de l'Ecole Saint-Thomas-d 'Aquin-Veritas est installée dans les bâtiments.

- Le domaine se compose d'un ensemble bâti et d'un parc paysager. Les bâtiments conventuels forment un vaste ensemble, autour d'un cloitre pratiquement carré, ouvert au sud depuis la démolition du château et cantonné de pavillons massifs et élevés (quatre étages avec toiture à quatre pans). Les bâtiments sont construits en appareillage de pierre, non enduit. L'architecture est modeste et soignée : encadrement des baies et chainage d'angle, bandeau, frise en brique à motif décoratif, chapelle à oculus à lobes, corniche. L'aile nord est percée d'une série d'arcades en plein cintre, en pierre de taille. Elles sont surmontées d'arcs en brique, motif qui fait écho aux encadrements des baies du niveau supérieur.

- -La chapelle qui fait saillie à l'ouest est un édifice imposant de style gothique. Elle est occidentée et présente une nef de quatre travées, voutée d'ogives, un transept peu saillant et une abside à cinq pans, éclairée de grandes fenêtres ogivales. Un narthex avec une tribune en pierre, précède la nef. L'ensemble est couvert d'une toiture en ardoises. Les façades présentent une bichromie par le choix de la nature de pierre et la répartition sur l'ouvrage.

- Jusqu'en 1966, Le château est maintenu avec, à l'avant, une importante terrasse avec bassin circulaire et bosquets paysagers. En pied de terrasse, une allée de tilleuls affirme l'axe de symétrie du jardin. Potagers, vergers et prés s'égrènent le long de cette allée qui, en fond de jardin, se continue transversalement par une allée arborée ayant en fin de perspective deux bosquets dont un est constitué d'une fausse grotte, très caractéristique des aménagements paysagers réalisés durant la seconde moitié du XIXe siècle dans les propriétés religieuses. Le reste du tènement est consacré essentiellement à l'élevage. Le perron à deux volées convergentes du château du Montet a été conservé, de même que les murs de terrassement et les degrés qui séparaient le château du jardin.

- Un cimetière provisoire est aménagé dans l'angle sud, il est ensuite déplacé au milieu du jardin. En 1868, par soucis de voiler le cimetière à la vue de la population, les murs furent entourés de thuyas à l'extérieur, ces derniers seront arrachés en 1895, seuls les thuyas d'angle sont conservés. Depuis 1991, le cimetière a été relocalisé au centre du jardin.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, percé d'un portail remarquable sur la rue Francisque Darcieux, composé de piles en pierre de taille et d'une imposte en ferronnerie avec, en son centre, un monogramme (M surmonté d'une croix).

- Cette grande propriété est l'une des plus grands tènements encore conservés de nos jours dans ses limites d'origine (sauf à l'ouest). Par sa volumétrie et son architecture, le bâtiment s'impose dans le paysage et constitue un repère.

Prescriptions

Eléments à préserver : les trois bâtiments organisés en U, la chapelle, le portail rue F. Darcieux



22 Elément Bâti Patrimonial
9, rue Francisque Darcieux

Références

Typologie : **Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

Nom : Ancienne distillerie Saint-Joseph

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment appartient à la congrégation des Petits Frères de Marie qui devient propriétaire en 1853 de l'ancien domaine du Montet, grande propriété située un peu plus à l'est.

- Ces bâtiments, étaient utilisés pour la fabrication de l'eau d'Arquebuse de l'Hermitage par la distillerie Saint-Joseph. Le succès de la production fut tel qu'il nécessita les aménagements et agrandissements de l'institut du Montet, en 1893. La fabrication cessa en 1962. Le bâtiment a récemment été réduit pour la création de la rue Marc Riboud.

- L'ensemble se compose de deux parties qui s'articule entre elles :

  - Un bâtiment, organisé en L, orienté sur cour et construit en pierre (à l'appareillage non enduit pour la partie sud). Il s'élève sur deux niveaux et présente une façade quasi aveugle sur cour, traduisant une architecture fonctionnelle. Il est couvert d'une toiture à deux pans en tuiles grises. Le bâtiment principal possède un caractère ordinaire.
  - Il est flanqué en son centre d'un château d'eau circulaire engagé, caractéristique par son décor de brique et sa partie supérieure en tuiles écailles noires. Il est couvert d'une toiture polygonale en bac acier rouge.

- Cet ensemble constitue un repère visuel dans le paysage de la rue F. Darcieux. Il témoigne également d'une ancienne activité industrielle qui a fait la renommée de Saint-Genis-Laval au XIXe siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment en L et le château d'eau.



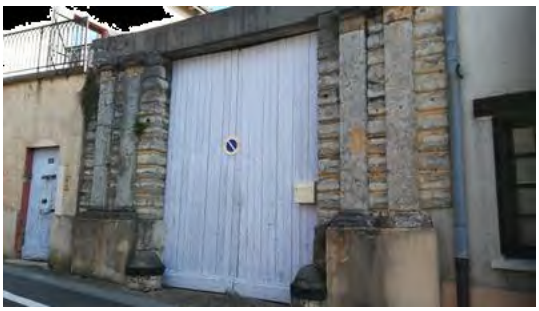
23 Elément Bâti Patrimonial
15, petite rue des Collonges

Références

Typologie : **Mur**

Nom : Portail ferme de la tête d'Or

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce portail provient de l'ancienne ferme de la Tête d'or à Lyon : en 1857 quand le parc de la Tête d'Or fut aménagé, la ferme fut transformée et les annexes furent démolies. L'entrepreneur Jean Billaud, qui avait acheté les matériaux de démolition, reconstitua le portail à l'entrée de sa maison à St-Genis-Laval (source : Germaine Vieux, *Les premières années du Parc de la Tête d'Or,* Rive Gauche, n°68, mars 1979).

- Le portail est construit en pierre de taille et couvert d'un linteau en pierre. Il est encadré de deux pilastres à chapiteaux ioniques développés de part et d'autre des vantaux en bois. Deux bouteroues de forme ronde l'accompagnent.

- Il s'intègre dans un tissu continu de maisons de ville, implantées à l'alignement de la rue et donne accès à une petite cour.

- Le portail constitue un repère dans le linéaire bâti et contraste par son architecture soignée dans un ensemble bâti au caractère plus modeste.

Prescriptions

Elément à préserver : le portail



24 Elément Bâti Patrimonial

24, avenue de Verdun

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, s'inscrit dans un réseau de propriétés de qualités qui s'implantent autour du bourg et constituent une ceinture verte.

- Cette ancienne grande propriété s'étendait jusqu'à la limite est de l'hôpital Henry Gabriel. Cette partie du parc a depuis été lotie par des immeubles d'habitat collectif.

- Ce domaine a été bâti par les chanoines comtes au XVe-XVIe siècle et transformée au XIXe siècle. Il est composé de deux bâtiments discontinus implantés en front de rue, en limite est de la propriété. Ils sont reliés entre eux par un mur à génoises percé d'un portail à encadrement mouluré en pierre de taille avec des pilastres à chapiteaux ioniques, posés sur une base en pierre de taille en saillie.

  - Le bâtiment le plus au sud se développe sur trois niveaux dont le dernier sous comble. Il possède une architecture sobre mais soignée et présente quelques détails notables : encadrement des baies avec clé, entablement...
  - Celui le plus au nord, possède un étage de moins et une architecture plus modeste. Il présente une façade quasi aveugle sur voie, percé seulement d'un porche avec linteau bois, d'une ouverture en rez-de-chaussée et d'ouvertures crées au deuxième niveau avec un encadrement en pierre. Le bâtiment est prolongé au nord par un mur d'enceinte en pierre et galets.

- L'implantation dans la courbure de la voie confère au bâtiment un caractère structurant sur l'espace public.

- L'ensemble bâti s'accompagne d'un parc boisé, développé à l'arrière de la parcelle, dont les boisements, de qualité, sont perceptibles depuis l'espace public.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments et le portail



25 Elément Bâti Patrimonial

Route de Vourles - rue Général Brosset - avenue Maréchal Foch

Références

Typologie : **Villa**

Nom : Villa Alice, Hôpital Henry Gabriel

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété s'inscrit dans un réseau plus large de propriétés de qualité qui s'implantent autour du bourg de Saint-Genis-Laval et constituent une ceinture verte.

- Elle se compose d'une maison de maître, de dépendances à l'est, de bâtiments fonctionnels construits ultérieurement et d'un parc paysager. La propriété s'est implantée sur un ancien tènement du château de la Tour, lequel est situé plus au nord-est.

- La maison de maître est une villa, dite villa Alice, construite au XIXe siècle, de type florentin. Elle est implantée en milieu de parcelle, au nord de la propriété. Elle est entourée d'une masse boisée et précédée par une grande clairière aujourd'hui lotie. La propriété accueille depuis la fin des années 1960, l'hôpital Henry Gabriel, un centre de réadaptation fonctionnelle. Les terrains de l'hôpital sont acquis en 1956 alors qu'il n'est construit que dix ans plus tard, de 1966 à 1969 par les architectes Bonnamour et Mortamet. En 1977, un nouveau bâtiment ouvre sur le site.

- La villa se compose d'une façade antérieure présentant un corps central en retrait, précédé d'une colonnade supportant une terrasse et encadré de deux ailes. Elle s'élève sur trois niveaux dont un sous comble. La façade latérale, quant à elle possède un bow-window polygonal. L'architecture du bâtiment est soignée et présente des détails remarquables. La villa est coiffé d'une toiture à quatre pans, avec ressauts aux angles de la façade sud. La toiture est couverte de tuiles.

- A l'est du parc, les communs et écuries sont organisés en un ensemble de bâtiments formant un plan en U. La volumétrie et les hauteurs des bâtiments varient. Ils présentent une architecture modeste mais soignée, avec quelques détails (bandeau, encadrement des baies…). Ils ont été transformés pour les besoins de l'hôpital.

- Le parc possède une certaine qualité paysagère. Le plan de composition de ce parc à l'anglaise rappelle celui du parc de la Tête d'Or. En effet, il repose essentiellement sur deux espaces majeurs : l'étang artificiel et la rivière (*les eaux vives et les eaux calmes*) à l'ouest et la grande pelouse à l'est (la pelouse de la coupole pour le parc de la tête d'Or). Le parc possède une grande palette végétale. L'absence de vues du parc sur les grands paysages est liée entre autre aux murs hauts qui l'enserrent. Toutefois, le parvis de la villa constitue un belvédère. L'aménagement d'une allée de ceinture permet une promenade dans le parc. Le parc est altéré en son centre mais il réussit pour partie à garder sa composition d'origine : les boisements et l'étang en témoignant essentiellement.

- Le parc est circonscrit par un mur d'enceinte qui possède notamment une gloriette en brique sur l'avenue Maréchal Foch.

Prescriptions

Eléments à préserver : la villa, la gloriette et le mur (avenue Foch, rue Brosset) pouvant recevoir des accès



26 Elément Bâti Patrimonial
17, rue de la Croix-Rouge

Références

Typologie : **Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes…)**

Nom : Fort de Côte-Lorette

Valeurs :
- Social et usage
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

(Source : François. Dallemagne, *Les défenses de Lyon, enceintes et fortifications,* Lyon, ELAH, 2006).

Ce bâtiment appartient à la seconde ceinture militaire de Lyon et plus globalement au système Sérè de Rivières. Il s'agit du fort militaire de Côte-Lorette construit de 1874 à 1894.

- L'enceinte du fort a subi plusieurs transformations et a été en grande partie dénaturée par l'implantation du château d'eau au-dessus de la caserne dans les années 1960, par le comblement partiel des fossés ou la transformation du glacis en espace public.

- Toutefois certains éléments restent encore lisibles :

- Le pavillon d'entrée est composé de maçonnerie de granit. De forme quasi cubique, il semble isolé sans les talus qui l'encadraient, aujourd'hui arasés. Il possède une toiture en tôle, réalisée ultérieurement. Un pont de béton coulé sur la structure de l'ancien pont-levis lui donne accès par une porte à encadrement à bossage.
- A l'arrière, sous le château, la caserne construite pour une centaine d'hommes est composée de cinq travées voûtées, bloquées aux extrémités par deux plus petites. Une des travées a été bétonnée pour assurer une meilleure protection contre l'obus torpille. Les encadrements des baies sont composées d'un jeu de bichromie, alternant pierre de Villebois et briques.
- Adossé à la caserne, le magasin à poudre, est prolongé du cavalier, sur lequel sont aménagées trois batteries d'artillerie réparties en huit plateformes.
- Enfin, une crête d'infanterie fait le tour de l'ouvrage, le long des fossés derrière un mur d'escarpe semi-détaché. Trois caponnières, dont une double, en tête de 'l'ouvrage battent les fossés.
- Un bâtiment, implanté à l'est, parasite le site et parait incongru : il était destiné à loger les officiers de la petite garnison.

- Au-delà d'être le témoin d'un système défensif fonctionnant en réseau dans toute l'agglomération lyonnaise, ce site a également une forte valeur mémorielle. Le 20 août 1944, les Allemands regroupent dans la maison du gardien cent vingt otages et résistants détenus à la prison, les fusillent et détruisent le bâtiment. Un mémorial dédié au massacre des prisonniers de Montluc est érigé sur ce qui était le logement du gardien du fort.

Prescriptions

Eléments à préserver : le pavillon d'entrée et le mur de défense qui l'accompagne ainsi que la façade nord de la caserne



27 Elément Bâti Patrimonial

26, rue docteur Horand

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété s'étendait à l'origine jusqu'au chemin des Oliviers, avant que le sud du terrain ne soit loti.

- L'ensemble bâti est constitué de deux maisons adossées l'une à l'autre, toutes deux implantées en front de rue, perpendiculairement à la voie.

  - La maison de maître, tournée vers le sud, est constituée d'un avant-corps flanqué de deux tours quadrangulaires en retrait, développés sur deux niveaux et surmonté d'un niveau de comble. La couverture de la toiture est en ardoise. Elle possède une architecture soignée avec une modénature atténuée : chainage d'angle en pierre, bandeau, encadrement des baies, feston de toiture, garde-corps en ferronnerie ouvragée…

L'espace de la cour, qui la précède, participe à sa mise en valeur. Au sud, la cour est close par les dépendances, un long bâtiment à l'architecture ordinaire. Sa façade sud est borgne.

  - Au nord, une autre maison est accolée à celle-ci, de même longueur mais de moindre hauteur et de facture beaucoup plus modeste (volume quadrangulaire, percé de cinq travées verticales) sans modénature.

- Les deux bâtiments sont prolongés par des murs d'enceinte qui accentuent la perception de continuité bâtie sur rue. Au 26 ter, l'entrée est marquée par un portail en ferronnerie ouvragé, avec grille en partie festonnée, flanquée de deux piles en pierre de taille.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble avec les deux maisons accolées, le mur et le portail



28 Elément Bâti Patrimonial
20, chemin de Beaunant

Références

Typologie : **Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété s'étendait du chemin de Moly jusqu'à la courbure du chemin de Beaunant, jusqu'à ce que l'est de la propriété soit loti.

- Cet ensemble bâti est organisé en U autour d'une cour et implanté en front de rue, ce qui lui confère un caractère structurant et un rôle de repère dans le paysage.

- Le corps de logis principal est situé à l'est. Sa façade principale est orientée côté jardin. Le bâtiment se développe sur trois niveaux surmonté d'un niveau de comble. L'architecture est soignée, avec une modénature atténuée. Sur cour, il possède une arcature en pierre de taille. La façade est marquée par un ressaut de toiture avec une lucarne en bois et une baie en plein-cintre avec un volet en bois à motif polylobé.

- Le corps de logis central est composé d'un escalier à double volée. La façade est marquée par un débord de toiture sur consoles en bois.

- Le corps de logis à l'ouest est plus large, moins remarquable et de facture modeste.

- Une dépendance est présence au nord-ouest, composée d'un porche traversant.

- Un parc boisé se développe au nord et à l'ouest des bâtiments.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, qui court jusqu'au carrefour des voies Moly/Putet/Egalité/Beaunant, où est présent un portail remarquable qui annonce le domaine. Il est percé de plusieurs portes à encadrement en pierre de taille qui participent à la qualité paysagère du site.

Prescriptions

Elément à préserver : les bâtiments organisés en U autour de la cour.



29 Elément Bâti Patrimonial
Chemin des Fouillouses

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est situé à la frontière avec la limite communale d'Irigny, au cœur des terres agricoles. Sa présence et son ses détails soignés contrastent dans un environnement très rural.

- L'ensemble est implanté le long du chemin des Fouillouses, à l'alignement de la voie. La maison bourgeoise principale est implantée perpendiculairement à la voie, selon un plan en L. Elle se démarque par son caractère bourgeois.

- Développée sur quatre niveaux et deux travées verticales, la maison possède une architecture soignée avec une modénature accentuée : chainage d'angle, encadrement, appuie de baie, entablement…

- A l'arrière de celle-ci, deux maisons sont accolées et constituent d'anciennes dépendances, tout comme c'est le cas des bâtiments situés tout à l'est, en partie détruits. Elles sont de facture modeste et de moindre hauteur.

- Les bâtiments s'organisent autour d'une cour, fermée par un mur. Un porche surmonté d'une génoise permet l'accès à cette cour. A l'origine, le reste de la propriété était entièrement clos par des dépendances implantées en front de rue, aujourd'hui remplacées par une clôture ajourée.

- Face à la maison, une terrasse se dresse de l'autre côté du chemin, bordée par un mur en pierres avec balustrades. Un aménagement paysager a été pensé en vis-à-vis de la maison, avec la plantation d'arbres de qualité (dont des cèdres) ainsi qu'une allée plantée qui se dresse vers le nord.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise et les deux bâtiments attenants au sud qui forment un retour



30 Elément Bâti Patrimonial

9, allée du Château Lyonnet

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Château Lyonnet

Valeurs :
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété est aujourd'hui peu lisible car fortement morcelée. Le château Lyonnet fonctionnait avec la propriété voisine, située chemin de la Gaité. Une allée plantée assurait une continuité entre les deux propriétés, se développant en ligne droite du nord au sud. Quelques arbres, encore présents aujourd'hui, témoignent de cette allée.

- Le château Lyonnet se présente comme une maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle. Il est implanté perpendiculairement à la voie, sa façade principale étant orientée à l'est.

- Le bâtiment possède une volumétrie imposante et se développe sur trois niveaux. Le corps principal est flanqué de deux ailes en saillie côté est, qui d'un côté adopte une toiture en pavillon et de l'autre une toiture polygonale. La couverture des toitures est en ardoises. A l'ouest, l'avant corps central possède une symétrie axiale mise en évidence par une avancée du bâti.

- L'architecture est soignée et la modénature accentuée, présentant des détails remarquables : encadrement des baies, bandeau, corniche, entablement, couverture en ardoise, cheminée en brique bicolore, œil de bœuf en zinc.

- Le parc a été loti par de l'habitat pavillonnaire, mais de nombreux boisements remarquables ont été préservés, notamment des cèdres.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison bourgeoise



31 Elément Bâti Patrimonial
Avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent…)**

Nom : Chapelle - Hôpital Sainte-Eugénie

Valeurs :
- Mémorielle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette chapelle a été construite dans la seconde moitié du XIXe siècle, en lien à l'hôpital Sainte-Eugénie, lequel constituait un domaine à part entière, avec ses propres équipements.

- Cette construction orientée au nord, s'implante en milieu de parcelle, à l'ouest du château de Longchêne. De plan rectangulaire allongé, elle possède des murs enduits, hormis certaines parties dont la maçonnerie est apparente : la travée du clocher, le soubassement et des éléments de modénature.

- La chapelle est d'assez grand volume, constituée de deux parties :

  - la nef, couverte de deux pans de toit à tuiles plates noires ;
  - le chevet, de plan polygonal, de moindre hauteur que la nef et couvert de tuiles plates rouges. Un volume carré a été annexé au sud de l'abside.

- La nef comprend plusieurs travées, dont certaines percées d'une série de hautes et étroites baies jumelées tandis que l'abside est à pans coupés, chacun comportant une étroite baie en plein cintre.

- Le clocher, de plan carré, se dresse au-dessus du mur pignon. Il est coiffé d'une toiture octogonale avec deux largeurs de pans.

- L'architecture du bâtiment est soignée, présentant plusieurs détails remarquables : fronton à denticules, corniches, bandeau, porche en pierre…

Prescriptions

Elément à préserver : la chapelle



32 Elément Bâti Patrimonial
Avenue Clémenceau

Références

Typologie : **Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium…)**

Nom : Pavillon Désir de Fortunet - Hôpital Sainte-Eugénie

Valeurs :
- Social et usage



Caractéristiques à retenir

- Le pavillon appartient à l'hôpital Sainte-Eugénie. Il a été construit en 1932 pour accueillir et traiter les tuberculeux.

- Il se compose d'un long bâtiment situé de façon discontinue au sud-est du château de Longchêne. Orienté nord-sud, il possède un plan en I avec un avant-corps central en façade ouest, d'une largeur de trois travées, dont deux possèdent des baies jumelées. Les ailes latérales se développent sur quatre niveaux côté cour, contre trois côté jardin et sont flanquées en limite nord et sud de pavillons engagés.

- Le bâtiment est construit en béton, percé de hautes baies étroites.

- Côté jardin, la façade est doublée par des galeries couvertes, soutenues par des piles carrées (galerie obstruée au rez-de-chaussée). La façade bénéficie d'une mise en scène de l'axe central avec un fronton à redents percé de trois baies surmontant l'ensemble et un perron à double volées menant au jardin.

- Le bâtiment fonctionne avec un espace paysager à l'est, composé de deux bassins circulaires sur lequel donne le petit théâtre. Cet espace est doublé par une masse boisée qui participe à la qualité du site.

Prescriptions

Elément à préserver : le pavillon

